

L'ex-premier échevin ansois au tribunal dans un dossier «Moreau»

mardi 11 mai 2021
07:46

RÉGION

11/05/2021

ANS - JUDICIAIRE

L'ex-premier échevin ansois au tribunal dans un dossier «Moreau»

ARNAUD BISSCHOP



Henri Huygen a choisi de ne pas payer de transaction, au contraire de Stéphane Moreau.

En janvier 2020, la chambre du conseil de Liège homologuait au moins trois transactions pénales dans le dossier économique et financier dit de la société des Logements du plateau (SLP) qui gère plus de 1.500 logements sociaux à Ans mais aussi à Awans.

Parmi les protagonistes qui avait transigé avec le parquet général de Liège figurait, notamment, Stéphane Moreau, qui à l'époque était vice-président de la société et qui s'était allégé de plusieurs centaines de milliers d'euros afin d'éviter un procès devant le tribunal correctionnel. Une transaction qui arrangeait tout le monde puisque la justice encaissait d'importants montants alors que l'ancienneté des faits jetait un doute sur l'issue d'un éventuel procès.

Les intéressés, eux, évitaient un procès et/ou une condamnation. Ils conservaient, du même coup, un casier judiciaire vierge. On pensait ce dossier clôturé après les transactions signées par toutes les parties : c'était sans compter sur Henri Huygen, l'ex premier échevin ansois qui, lui aussi, faisait partie des personnes visées par la justice. Il était, à l'époque, administrateur de la société de logements du plateau (SLP) en 2011, 2012 et 2013. Ce dernier avait refusé de signer une transaction pénale proposée par le parquet général de Liège.

Renvoi devant le tribunal

Cette décision, lourde de sens, a pour conséquence le renvoi d'un des ex-hommes forts de la commune d'Ans devant le tribunal correctionnel de Liège. Henri Huygen devra s'expliquer sur son éventuelle implication dans une combine qui a permis de détourner de l'argent public au profit de plusieurs personnes. C'est en tout cas la thèse défendue par le ministère public. L'une des bénéficiaires de ce système d'années fictives d'ancienneté était la maman de Stéphane Moreau qui travaillait alors au sein de la société wallonne de logements. Pour ce faire, la justice liégeoise suspectait plusieurs protagonistes d'avoir ajouté des années fictives d'ancienneté à différents membres du personnel de la SLP afin que ces derniers perçoivent une pension plus élevée au terme de leur carrière.

Les faits sont contestés

Restera à savoir quel rôle a joué – s'il en a joué un – Henri Huygen dans cette petite combine mise en place au début des années 2010 pour faire plaisir aux uns et aux autres.

Les faits semblent contestés par l'intéressé. Le refus de signer une transaction laisse entrevoir qu'il espère un meilleur résultat lors d'un débat sur le fond du dossier qui aura lieu devant le tribunal correctionnel de Liège. Nous avons contacté Henri Huygen à plusieurs reprises au cours des derniers jours afin de recueillir sa position sur ce dossier mais il n'a pas souhaité réagir.

Comme pour tous les dossiers dans lequel Stéphane Moreau était impliqué ou cité, le rôle du ministère public sera assuré par le parquet Général de Liège lors du procès.